

## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 4 octobre 2013

### Service instructeur

Service de l'Action Internationale et Transfrontalière  
et du Bilinguisme

11<sup>ème</sup> Commission - N° CP-2013-9-11-1

### Service consulté

## **COOPÉRATION AVEC LE POWIAT DE WROCLAW (POLOGNE) : ACCUEIL D'UNE DÉLEGATION POLONAISE DU 12 AU 16 DECEMBRE 2013**

Résumé : Dans le cadre du partenariat entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw (Pologne), il vous est proposé d'approuver l'accueil d'une délégation polonaise du 12 au 16 décembre pour l'animation d'un stand de produits polonais au marché de Noël d'Ensisheim et l'organisation d'une exposition de photos du Powiat au Conseil Général et d'autoriser la prise en charge des frais correspondants, évalués à 4 600 €.

Dans le cadre de la coopération entre le Département et le Powiat de Wroclaw (Pologne), les élus du Comité Mixte ont proposé, lors de leur réunion du 20 juin 2013, la reconduction du stand polonais au Marché de Noël d'Ensisheim, suite au succès de cette opération, menée depuis 2006 et l'organisation au Conseil Général d'une exposition de photos du Powiat. Il s'agit à travers ces deux manifestations de favoriser les contacts entre les populations de nos deux pays.

Le stand se tiendra le week-end du 14 et 15 décembre 2013. Des décorations de Noël, fabriquées par des artistes polonais et par des élèves du Lycée de Krzyzowice (situé dans le Powiat) seront vendues à cette occasion, de même que certaines denrées traditionnelles de Noël. L'exposition se tiendra du 13 au 30 décembre 2013. Pour ces deux actions, les polonais seront reçus dans le Haut-Rhin du 12 au 16 décembre 2013.

La délégation sera composée de 7 personnes :

- La Directrice du Service Promotion, Développement et Coopération internationale du Powiat, en charge de la coopération avec le Conseil Général ;
- Un professeur du Lycée de Krzyzowice et un élève ;
- 3 artistes issus d'associations situées dans le Powiat ayant confectionné des produits de Noël ;
- Le chauffeur de la délégation.

Conformément à l'accord de coopération conclu entre le Département et le Powiat de Wroclaw, les frais de déplacement de la délégation seront à la charge de ce dernier. Notre

collectivité prendra, quant à elle, en charge les frais d'hébergement de la délégation polonaise et les frais de repas de l'ensemble des personnes participant à cette mission (délégation polonaise, élus et agents du Département). Le montant pris en charge par le Conseil Général, évalué à 4 600 €, sera prélevé au programme F614/2686, chapitre 011, fonction 048, nature 6185 du budget départemental 2013.

Je vous propose d'approuver l'accueil de la délégation polonaise pour l'animation d'un stand polonais au marché de Noël d'Ensisheim et l'organisation d'une exposition de photos du Powiat au Conseil Général et d'autoriser la prise en charge par le Département des frais générés par ces actions.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER